

Pour 10 €, les habitants peuvent obtenir un récupérateur d'eau de pluie

Le Républicain Lorrain - 08 juin 2024 à 11:00 - Temps de lecture : 1 min



Les habitants pourront également profiter des conseils de spécialistes.

Forte du succès rencontré l'année passée, la Ville de Guénange reconduit [son programme de distribution de récupérateurs d'eau de pluie](#). Cette initiative vise à encourager les pratiques écologiques et économiques, mais aussi la gestion durable des ressources en eau. Dans le cadre de cette démarche, la commune a fait appel à la jardinerie locale P3Plantes.

Le dispositif, financé en partie par la Ville, permet aux habitants de bénéficier d'un récupérateur d'eau de pluie moyennant une contribution symbolique de 10 €. Les inscriptions sont ouvertes aux cent cinquante premiers dossiers complets. Les résidents intéressés peuvent s'inscrire en mairie, où leur sera remis un formulaire, également disponible sur le site internet de la commune.

Pour financer cette action, estimée à plus de 20 000 €, des subventions ont été sollicitées auprès de la Région Grand Est, dans le cadre de l'opération « Changement climatique et impact sur les ressources en eau et les milieux naturels », ainsi qu'auprès de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.